

PORTAIL ADHERENT

CYNEF

DOCUMENTATION UTILISATEUR

http://portail.logicielschasse.fr/

Table des matières

Présentation	3
I – Authentification	4
1.1 Principe	4
1.2 Gestion des mots de passe	4
1.2.1. Modification du mot de passe	4
1.2.2 Mot de passe perdu	5
1.3 Verrouillage du compte	6
II – Accueil et gestion du compte	7
2.0 Ecran intermédiaire	7
2.1 Page d'accueil	8
2.2 Gestion de votre compte	10
III – Territoire	11
Cartographier mon territoire	12
IV - Prélèvements	13
4.1 Prélèvements des espèces en plan de chasse	13
Cartographier le prélèvement	15
V - Prélèvements des espèces hors plan de chasse	16
5.1 Saisie à la journée	16
5.2 Saisie du bilan annuel de saison	16
VI- Demande de plan de chasse ou de plan de gestion	18
6.1 Tuto en ligne	19
VII - Observations	20
7.1 Saisie à la journée	20
7.2 Saisie d'un bilan annuel	21
VIII - Nuisible	22
8.1 Saisie du bilan	23
8.2 Saisie à la journée	24
IX - Factures	25
X Jours de chasse	27
XI – Tableau de bord	30
11.1 Principe général	30
11.2 Cas des pop-ups bloquées	30
11.2.1 Débloquer les pop-ups sur Firefox 👻	
11.2.3 Débloquer les pop-ups sur Chrome 😇	31

Fédération Nationale des Chasseurs

11.2.4 Débloquer les pop-ups sur Internet Explorer (IE 11) ؔ31
11.2.5 Débloquer les pop-ups sur Safari 🥯	31
XII – Boutique	32
XIII – Messagerie	33
XIV – Mortalité	35

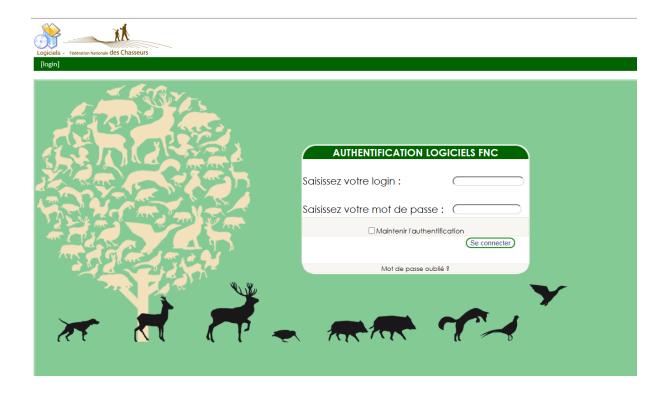
Présentation

Cette application permet à un détenteur de droit de chasse (demandeur de plan de chasse ou de contrat de service) de gérer sur un unique portail son territoire, ses prélèvements, ses factures, de commander des articles particuliers (pièges, pancartes, agrainoirs...).

I – Authentification

1.1 Principe

Vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante : http://portail.logicielschasse.fr avec un login et mot de passe qui vous sera délivré par votre fédération.



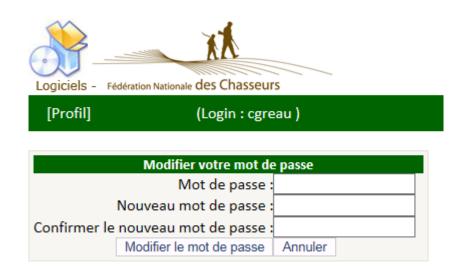
1.2 Gestion des mots de passe 1.2.1. Modification du mot de passe

Après création de votre compte, si vous souhaitez modifier votre mot de passe il faut vous rendre à l'adresse de gestion des comptes : https://www.logicielschasse.fr

Puis connectez-vous avec vos identifiants et vous aurez l'interface suivante :



Cliquez sur « Changer son mot de passe » et vous arriverez à l'interface :



1.2.2 Mot de passe perdu

En cas de perte du mot de passe, il faut aller sur l'adresse https://www.logicielschasse.fr puis cliquer sur « mot de passe oublié » en bas à gauche.

Saisissez ensuite **votre login** puis cliquez sur « envoyer ».

Vous recevrez un nouveau mot de passe « sécurisé qu'il est fortement conseillé de changer pour le mémoriser plus facilement.

1.3 Verrouillage du compte

Toute connexion erronée dépassant 5 tentatives bloque le compte, verrouillant ainsi l'utilisation de l'identifiant. Impossibilité de renvoi de mot de passe également.

Dans ce cas, il faut contacter votre fédération des chasseurs.

II - Accueil et gestion du compte

2.0 Ecran intermédiaire

Dans le cas où votre profil serait lié à plusieurs qualités, vous serez amené à préciser celle pour laquelle vous vous connectez :

- Détenteur de plan de chasse (saisie d'un bracelet réalisé par exemple)
- Chasseur (saisie des observations et prélèvements libres de la journée)
- Louvetier
- ...

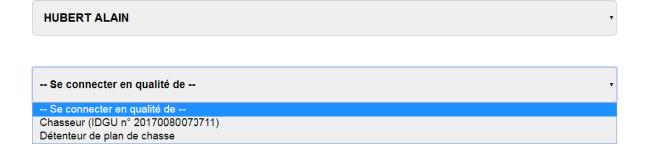


PORTAIL ADHERENT CYNEF FEDERATION DES CHASSEURS DES ARDENNES ~ HUBERT ALAIN ~





Profil souhaité



Une fois connecté vous pouvez à tout moment changer de profil/qualité en cliquant sur l'icône « profil » :



2.1 Page d'accueil



PORTAIL ADHERENT CYNEF FEDERATION DES CHASSEURS DES ARDENNES







Connecté en tant que 'Détenteur de plan de chasse'



© Fédération Nationale des Chasseurs - 2016

Par défaut si vous n'avez pas de mail renseigné, vous serez redirigé vers le module « Mon Compte ».

Les différents modules sont accessibles ou non selon ce que votre fédération a choisi de mettre en ligne.



Mon compte : Gestion de vos coordonnées à compléter le cas échéant.

Territoire : descriptif de vos territoires de chasse : surfaces, communes, contacts de la FDC (technicien, administrateur, louvetier...), précision des secteurs de gestion de rattachement.





Prélèvements plan de chasse / gestion : saisie des prélèvements (réalisation des bracelets) en plan de chasse et/ou en plan de gestion

Prélèvements hors plan de chasse de toutes les espèces chassables ouvertes à la saisie en ligne par votre fédération.





Demande de plan de chasse : saisie de vos demandes de plan de chasse ou de plan de gestion.

Observations : saisie de vos observations selon le mode de chasse (battue ou individuelle), des espèces chassables et non chassables, en période de chasse ou hors période de chasse.





Facture : visualisation et règlement des factures éditées par votre fédération vous concernant.

Jour de chasse : saisie de votre calendrier de chasses, à valeur réglementaire ou non selon votre fédération.





Tableau de bord : visualisation de vos prélèvements, observations sous forme de graphiques, par saison de chasse, sur plusieurs saisons...

Boutique: achat de petit matériel.





Messagerie: messagerie directe avec votre fédération.

Sur les écrans suivants, cette icône ramène sur l'écran d'accueil.





Permet de se déconnecter.

2.2 Gestion de votre compte



Complétez, corrigez le cas échéant les champs puis cliquer sur enregistrer.

Si vous représentez une association, le premier bloc correspond aux informations relatives à l'association, le second doit contenir les informations vous concernant personnellement en tant que contact de cette association.





Pour une année souhaitée, vous pouvez visualiser la liste de vos territoires de chasse actifs et leurs descriptifs.

Choisissiez dans le premier menu déroulant la saison de chasse puis dans le second le territoire qui vous intéresse.

Le premier graphique vous donne la répartition des surfaces par biotope, le second la répartition des surfaces par commune. Cette dernière donnée n'est pas forcément disponible selon votre fédération.

Vous retrouvez également les communes, secteurs et plans de chasse existants sur ce territoire.

Les contacts territoires correspondent aux acteurs cynégétiques référents de votre territoire : agent, technicien, administrateur de la FDC, louvetier.... Cette information n'est pas systématiquement remplie par votre fédération.

Cette page n'est qu'une page de visualisation, vous ne pouvez rien modifier. Si vous voulez modifier des surfaces, vous devez contacter votre fédération.

Cartographier mon territoire

Vous pouvez, en cliquant sur le bouton « cartographier mon territoire », dessiner le pourtour de votre territoire de chasse



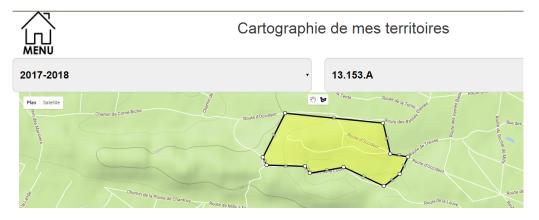
Pour cela utilisez l'icône en cliquant dessus, vous aurez la possibilité de dessiner un polygone pour faire le contour du territoire.

Vous pouvez également utiliser une vue différente de la carte pour visualiser les



chemins en cliquant sur le bouton Naturel

Ensuite, par clics successifs vous pouvez pointer les « bords » du polygone



Si votre dessin vous convient vous pouvez cliquer sur enregistrer

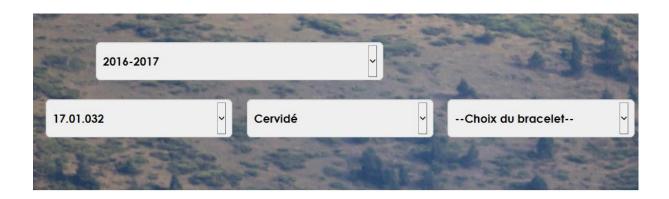
IV - Prélèvements

Ce module permet de saisir des prélèvements réalisés à la chasse, en plan de chasse ou hors plan de chasse pour certaines espèces choisies votre fédération.

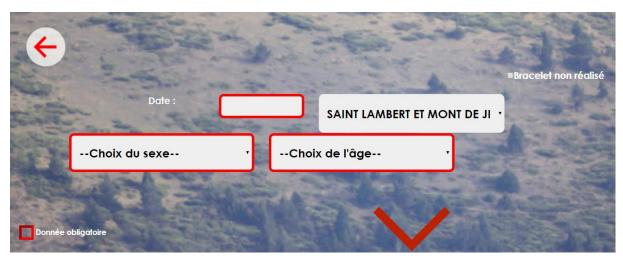
4.1 Prélèvements des espèces en plan de chasse



Cette saisie peut se faire de façon globale : nombre d'animaux réalisés ; ou détaillée numéro de bracelet par numéro de bracelet, selon le paramétrage de votre fédération.



Vous n'avez qu'à vous laisser guider par les champs. Les champs encadrés de rouge sont obligatoires, les autres ne sont que facultatifs.



Les champs affichés sont paramétrés par votre fédération, vous ne les verrez peut être pas tous. Vous devez passer d'un écran à l'autre par la flèche marron, le dernier écran présente le bouton "enregistrer".



Cartographier le prélèvement

Vous pouvez également choisir de cartographier le prélèvement en étape complémentaire, en cliquant sur le bouton « Enregistrer et cartographier »

L'écran suivant apparait

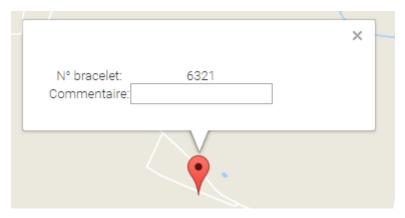


Vous devez cliquer sur le lieu de réalisation en zoomant et vous déplaçant avec la souris. Lorsque le point souhaité est trouvé cliquez dessus une fenêtre apparait :



Renseignée un commentaire si souhaité, le numéro de bracelet étant repris automatiquement.

Une fois validé, l'icône apparaitra ainsi et en sélectionnant la main pourrez afficher votre message.



V - Prélèvements des espèces hors plan de chasse

Dans ce cas il n'y a pas de numéros de bracelets, juste un nombre d'individus à saisir pour les espèces proposées.

Vous devez veiller à ce que des communes soient paramétrées pour pouvoir effectuer une saisie en cliquant, selon le profil choisi, sur le bouton « Mes communes »



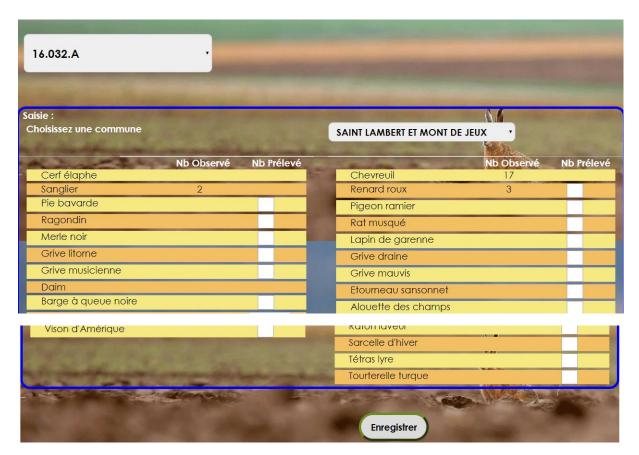
Les prélèvements d'un profil chasseur se feront via l'écran nommé « Observations et prélèvements personnels »

5.1 Saisie à la journée

Identique à une saisie « bilan » mais avec une date à préciser en supplément

5.2 Saisie du bilan annuel de saison

Vous pouvez compléter cette liste dans le cas des profils autres que détenteur. Pour le profil détenteur, ce bouton n'est pas disponible, vous devrez effectuer vos observation/prélèvements depuis votre profil chasseur.



Compléter les cases « Nb prélevé » souhaitées et cliquez sur « Enregistrer »

VI- Demande de plan de chasse ou de plan de gestion

Ce module vous permet de saisir vos demandes de plan de chasse ou de plan de gestion pour la saison à venir.



Sélectionnez le territoire concerné, les plans de chasse qui s'y appliquent sont proposés. Sélectionnez ensuite le groupe d'espèces concerné (cervidés/sanglier ou lièvre/perdrix/faisan pour du petit gibier par ex)



Mes demandes de plan de chasse / plan de gestion 2016-2017





L'écran numéro 4 présente le formulaire à remplir.



Saisissez vos demandes catégorie de bracelet par catégorie de bracelet puis cliquez sur "enregistrer et signer".

6.1 Tuto en ligne

Un tutoriel en ligne est visualisable à l'adresse suivante https://youtu.be/4_YTAmJdTxM

VII - Observations

Ce module permet de saisir des observations d'espèces chassables ou non soit par date, soit pour le bilan de la saison.

Dans le cas d'un profil détenteur, les communes d'observations sont les communes du/des territoires

```
Mes communes d'observation

Communes où vous chassez : ECORDAL (08130), LAMETZ (08130), NEUVILLE DAY (08130), RILLY SUR AISNE (08130), SEMUY (08130), SUZANNE (08130), VONCQ (08400), SAINT LAMBERT ET MONT DE JEUX (08130),
```

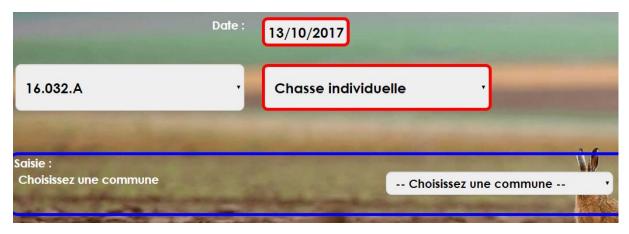
Les observations d'un profil chasseur se feront via l'écran nommé « Observations et prélèvements personnels »

7.1 Saisie à la journée

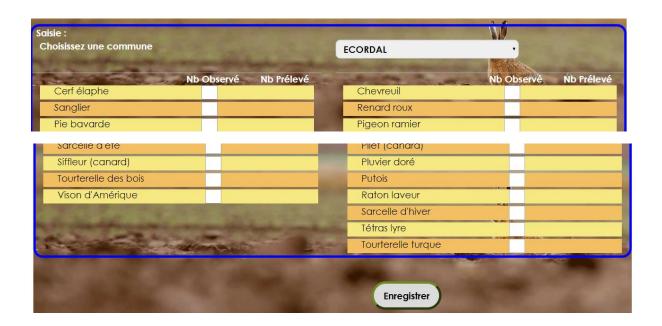
En saisie à la journée vous devez préciser le territoire, la date d'observation ainsi que le mode de chasse pratiqué



Ces choix effectués vous aurez la possibilité de préciser la commune d'observation



Et d'effectuer après cette sélection la saisie et de l'enregistrer



7.2 Saisie d'un bilan annuel

VIII - Nuisible

Ce module permet de saisir des prélèvements issus du piégeage ou de destructions des espèces autorisées par date ou bilan de la saison.

Vous devez veiller à ce que des communes soient paramétrées pour pouvoir effectuer une saisie en cliquant, selon le profil choisi, sur le bouton « Mes communes de piégeage »

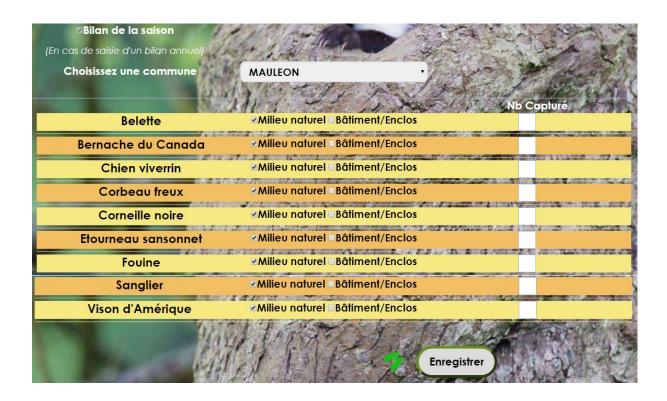


Dans la case à côté de « Ajouter une commune » saisissez les premières lettres de la commune piégée



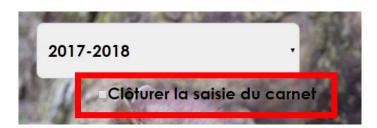
Puis cliquez sur le bouton

8.1 Saisie du bilan



Renseignez les nombre d'espèces prélevées au cours de la saison puis cliquez sur enregistrer.

Une fois la saisie effectuée, vous pouvez clôturer le carnet en cliquant sur la case à cocher indiquant « Clôturer la saisie du carnet »



En cochant sur la case vous aurez le message de confirmation suivant :

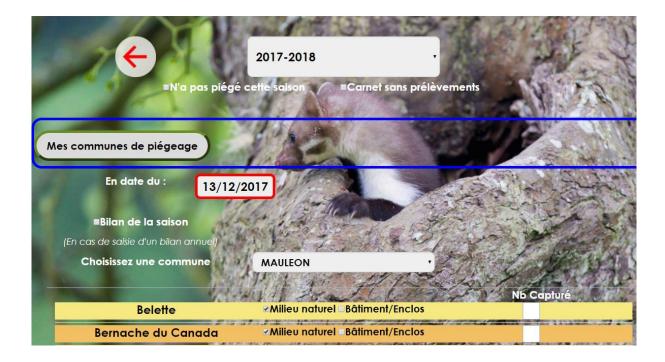


En confirmant vous aurez le récapitulatif de la saisie effectuée verrouillée



8.2 Saisie à la journée

Une case « En date du » est proposée et obligatoire.



La saisie est ensuite à faire pour préciser le nombre d'espèces prélevées.

La saisie d'une date seule, sans espèces enregistrera une pression de piégeage (0 individus capturés)

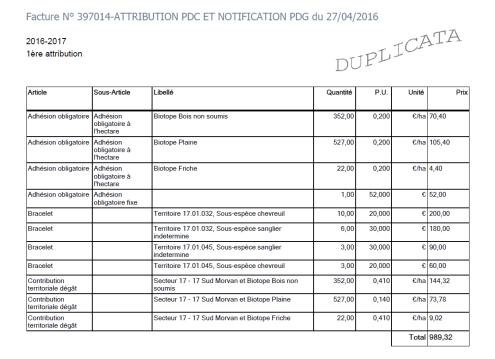
IX - Factures

Vous pouvez visualiser ici les factures que votre fédération a déjà générées.



Sélectionnez la saison et la facture qui vous intéresse.

Cliquez sur "Visualiser". La facture s'ouvre dans une nouvelle fenêtre sous forme d'un fichier pdf. Si vous ne la visualisez pas, votre ordinateur doit sans doute bloquer "les pop-up", A la question "voulez-vous autoriser les pop- up pour ce site ? " répondez en cliquant sur "oui, toujours".



Cliquez sur "Payer". Une fenêtre Paybox s'ouvre.

Laissez-vous guider pour saisir votre télépaiement.



Une fois la facture réglée, vous pouvez si vous le souhaitez imprimer un reçu. Cliquez sur "Reçu".



Un reçu s'ouvre sous format d'un fichier pdf.

√° d'adhéren	nt : 1965434
RECU DE R	REGLEMENT N° 267529
2016-2017 Ière attribution	on
Référence de	e la facture
	ATTRIBUTION PDC ET NOTIFICATION PDG-397014
	Montant de la facture : 989,32 €
Détail du rèq	lement .
	Effectué le 09/06/2016 par Chèque - PACAULT ALAIN
	Précisions : BQUE POSTALE 144672012C
	Montant reçu : 989,32

X Jours de chasse

Ce module vous permet de saisir votre calendrier de chasses. Soit pour une utilisation personnelle soit pour répondre à une exigence réglementaire de votre département.

Choisissez le territoire concerné puis cliquez sur le jour de chasse prévu.



Une fois la journée posée, une couleur aléatoire sera affectée sur votre journée :



Pour supprimer une journée posée par erreur et avant clôture de vos déclarations, vous pouvez faire un clic droit sur la date souhaitée. Vous verrez apparaître une flèche :



Passez votre souris dessus et vous ferez apparaître le menu « supprimer »



En cliquant sur « Supprimer » vous annulez la déclaration du jour choisi.

Vous devez le cas échéant signer votre calendrier de chasses si le bouton « Valider ce calendrier » est présent



Fédération Nationale des Chasseurs

En cas d'erreur de saisie après validation, contactez votre Fédération

XI - Tableau de bord

11.1 Principe général

Ce module restitue sous forme de tableaux de données ou de graphiques vos données de prélèvements et d'observations pour la saison actuelle ou en historique sur plusieurs saisons. Il suffit de cliquer sur l'image de l'export qui vous intéresse.



11.2 Cas des pop-ups bloquées

Lorsque vous effectuez un export dans le portail, si vous ne voyez pas apparaître votre fichier, pensez à vérifier que le navigateur que vous utilisez ne bloque pas les pop-up.

Voici les différents paramétrages (non exhaustif) à effectuer pour débloquer les pop-up du site sur les navigateurs suivants : Firefox, Chrome, Internet Explorer et Safari.



Lorsqu'une fenêtre pop-up est bloquée, Firefox affiche une barre d'information ainsi qu'une icône sous la barre d'adresse.

- 1. Cliquer sur **Options** à droite de la barre d'information puis sélectionner **Modifier les options de blocage de pop-ups**.
- 2. Autoriser l'adresse du site (par ex. logicielschasse.fr)

11.2.3 Débloquer les pop-ups sur Chrome 🧐



Lorsqu'une fenêtre pop-up est bloquée,

Chrome affiche une icône dans la barre d'adresse.

- 1. Cliquer sur l'icône 🔽
- 2. Cocher Toujours afficher les fenêtres pop-up de... (par ex. logicielschasse.fr)

11.2.4 Débloquer les pop-ups sur Internet Explorer (IE 11)



Lorsqu'une fenêtre pop-up est bloquée, Internet Explorer affiche une barre d'information en bas de l'écran.

1. Cliquer sur **Options de ce site** dans la barre d'information Sélectionner **Toujours autoriser**

11.2.5 Débloquer les pop-ups sur Safari



Il n'est pas possible de choisir les sites Web sur lesquels les fenêtres pop-up doivent être débloquées.

XII - Boutique

Selon ce que votre fédération vous propose, vous pouvez commander ou acheter différents articles tels que pièges, pancartes, agrainoirs....

Indiquez dans les rectangles blancs la quantité voulue puis cliquez sur "commander".

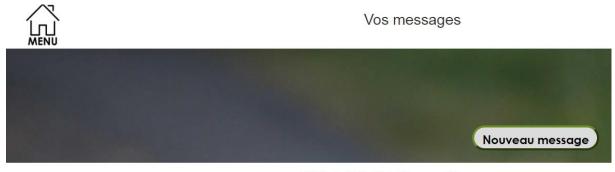


Une page de paiement Paybox s'ouvre, incluant le cas échéant les frais de port (ici +10 €)



XIII - Messagerie

Vous retrouverez ici les messages que vous adresse votre fédération (invitation à une réunion, information sur les dates de chasse...). Vous serez prévenu de l'arrivée de ce message sur votre boite mail personnelle par une alerte vous invitant à vous connecter au portail adhérent.



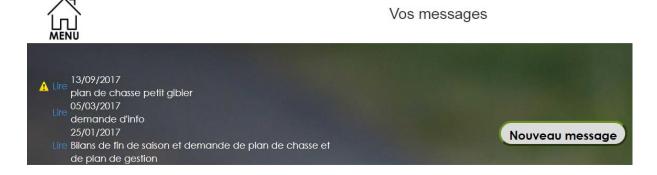
© Fédération Nationale des Chasseurs - 2016

Vous pouvez également écrire à la fédération via ce portail.

Cliquez sur "Nouveau message". Vous pouvez préciser l'objet de votre demande.



Une fois envoyé, le message apparait dans une liste à gauche



Une petite icône

apparait lorsque vous avez une réponse non lue

Pour lire le message, cliquez sur le mot « Lire » en bleu

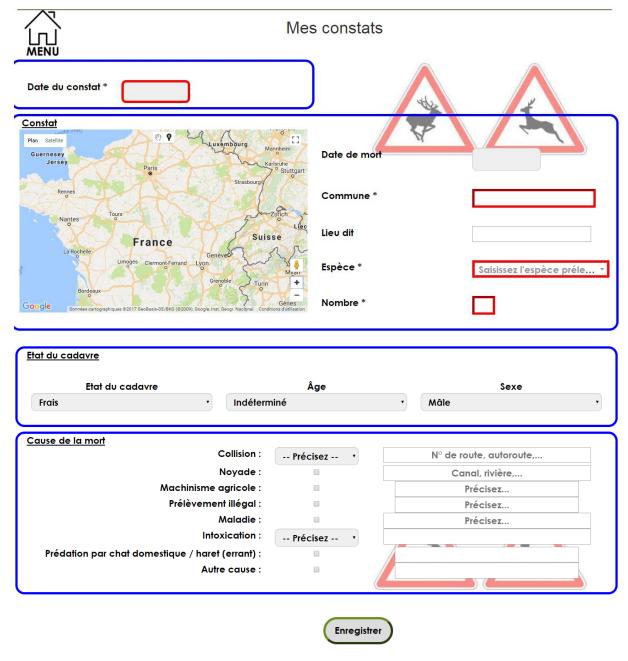


XIV - Mortalité

Interface de déclaration de constats des mortalités extra-cynégétiques

Certains champs sont obligatoires:

- Date du constat
- Commune
- Espèce
- Nombre



Vous avez la possibilité de géo localiser votre constat ce qui pré-remplira la partie « commune »

Fédération Nationale des Chasseurs

Vous pourrez enfin préciser un certain nombre d'informations quant aux types de collision ou d'intoxication

